

Les Français prennent de plus en plus goût aux voyages

Nelly Gouider, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement

En 1994, chaque personne résidant sur le territoire métropolitain a effectué en moyenne près de six voyages à plus de 100 kilomètres de son domicile que ce soit pour des motifs personnels ou professionnels. Cette moyenne était d'un peu moins de quatre voyages en 1982. La distance totale parcourue au cours d'un voyage est en moyenne de quelque 860 kilomètres en 1994 ; elle était de 800 kilomètres en 1982. Comme en 1982, la voiture reste le mode de déplacement privilégié : elle est utilisée pour 78 % des voyages ; le train et l'avion sont plutôt choisis pour les voyages les plus lointains ou sur des périodes plus longues. Les cadres supérieurs et les étudiants sont ceux qui voyagent le plus mais les étudiants font des voyages plus longs ; de même, les retraités partent moins souvent que les actifs mais pour plus longtemps.

ce finalement pour répondre à un même souci d'économie. D'un côté, les entreprises cherchent à réduire les frais d'hébergement en développant les déplacements professionnels les plus courts (les déplacements s'effectuant en une seule journée ont augmenté de 80 %). De l'autre, les particuliers cherchent peut-être à rentabiliser les frais de transport et, lorsqu'ils partent, c'est pour plus longtemps (les voyages privés de quatre nuits ou plus ont eux aussi augmenté de 80 %). Entre les deux, les déplacements de une à trois nuits suivent la tendance générale (+ 68 %).

En avion, en train mais surtout en voiture

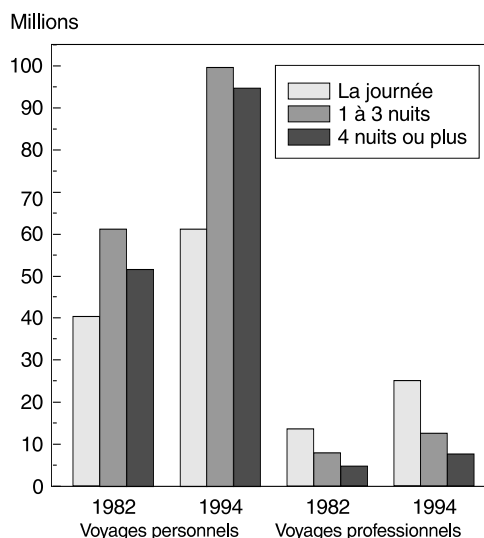
Quels que soient le motif et la durée du voyage, la voiture demeure le moyen de transport privilégié par les Français, et sa domination ne faiblit pas avec le temps (*tableau 3*). Cela dit, certains critères comme la distance à parcourir ou le coût de transport peuvent infléchir cette domination. Pour les petits trajets de moins de 400 kilomètres aller-retour, la voiture est utilisée au moins huit fois sur dix. Ceci s'explique par le plus grand confort qu'offre ce mode de

En 1994, les Français âgés de six ans ou plus ont effectué environ 300 millions de voyages à plus de 100 kilomètres de chez eux, soit 68 % de plus qu'il y a douze ans (*tableau 1*). Ce nombre exclut les trajets réguliers effectués à plus de 100 kilomètres entre le domicile et le lieu de travail.

Dans 85 % des cas, les Français voyagent pour des motifs personnels qui les entraînent loin de leur domicile moins d'une semaine (5,5 nuits). Les 45 millions de déplacements professionnels ont une durée moyenne de 2,0 nuits. Tous motifs confondus et quelle que soit la durée, les Français partent de plus en plus souvent : en 1982, ils partaient quatre fois l'an, en 1994, six fois.

Entre 1982 et 1994, la durée des voyages personnels et professionnels a évolué de façon opposée (*tableau 2*). Mais peut-être est-

① Nombre de voyages suivant le motif et la durée



INSEE
PREMIERE

① Les voyages entre 1982 et 1994

Nombre de voyages	Motif personnel		Motif professionnel		Ensemble	
	1982	1994	1982	1994	1982	1994
Total (en millions)	153,1	255,7	26,2	45,1	179,3	300,8
Par personne et par an	3,1	4,8	0,5	0,8	3,7	5,7

Champ : voyages à plus de 100 km du domicile.

Source : Enquêtes Transports 1981-1982 et 1993-1994, Insee

② Les voyages selon le motif principal et la durée du voyage en 1982 et 1994

	La journée		1 à 3 nuits		4 nuits ou plus		Toutes durées	
	1982	1994	1982	1994	1982	1994	1982	1994
Voyages personnels								
En millions	40,3	61,5	61,2	99,6	51,6	94,6	153,1	255,7
En %	26	24	40	39	34	37	100	100
Voyages professionnels								
En millions	13,6	25,0	7,9	12,5	4,7	7,6	26,2	45,1
En %	52	55	30	28	18	17	100	100

Champ : Voyages à plus de 100 km du domicile.

Source : Enquêtes Transports 1981-1982 et 1993-1994, Insee

③ Moyens de transport utilisés suivant le motif du voyage

	En %			
	Motif personnel		Motif professionnel	
	1982	1994	1982	1994
Voiture	81	80	68	71
Train	12	10	18	16
Avion	2	4	10	11
Autre	5	6	4	2
Total	100	100	100	100
Nombre (millions)	153	256	26	45

Champ : Voyages à plus de 100 km du domicile.

Source : Enquêtes transports 1981-1982 et 1993-1994, Insee

transport allié au gain de temps que représente l'absence de tout changement de moyen de transport. Au-delà de 400 kilomètres, les choix privés et professionnels divergent : les voyages d'affaires privilégient les transports collectifs (train ou avion) alors que les voyages d'agrément se font plutôt en voiture (tableau 4).

Pour raisons professionnelles, le train est ainsi emprunté près d'une fois sur trois dans les voyages de 600 à 1 500 kilomètres (une fois sur six dans le cas de voyages privés). A partir de 1 500 kilomètres, un déplacement professionnel sur deux se fait en avion contre un déplacement privé sur quatre. Le besoin de rapidité dans les déplacements, ainsi qu'une moindre perte de temps, motivent dans ce cas le choix de l'avion.

On pouvait penser que l'émergence des TGV favoriserait l'usage du train pour les voyages professionnels de

courte durée. De fait, le nombre de voyages d'une journée utilisant le train augmente de 35 %. Mais, en même temps, le nombre de ceux qui sont effectués en voiture progresse de 97 %. En conséquence, la part du train diminue de 17 % à 12 % entre 1982 et 1994 au profit de la voiture, la part de l'avion restant stable. Par rapport à 1982, le train est aussi en perte de vitesse pour les déplacements privés supérieurs à quatre nuits alors que la part de la voiture et de l'avion progresse.

Un quart des voyages personnels s'effectuent dans la journée

Le quart des voyages personnels s'effectue dans la journée et seulement le tiers dépasse trois nuits. Entre 1982 et 1994, la proportion des voyages les plus longs (quatre nuits ou plus) est

passée de 34 % à 37 % de l'ensemble. Les voyages "éclair" d'une journée sont, semble-t-il, motivés par des visites à la famille ou aux amis ou par des démarches diverses (administratives, consultation de médecin etc.). Les voyages d'une à trois nuits sont réservés à la famille ou aux amis dans 60 % des cas. Quant aux séjours les plus longs, ils sont dévolus aux vacances ou aux loisirs.

Les vacances et les moments de loisirs restent pour beaucoup l'occasion de se retrouver en famille ou entre amis. Et c'est tout naturellement ces derniers qui, dans ce cas, assurent l'hébergement (tableau 5). Un cinquième des séjours de loisirs ou de vacances se déroulent dans une résidence secondaire. Ce type d'hébergement qui progresse jusqu'en 1993 au détriment de l'hôtel et du camping, connaît depuis une certaine désaffection. Malgré cela, les Français restent encore, en 1996, les champions du monde en ce qui concerne le taux de détention de résidence secondaire. L'hôtel arrive dernier après le camping, les gîtes et les locations en ce qui concerne les séjours de vacances ou de loisirs. La clientèle sportive se trouve généralement dans des structures collectives et se répartit équitablement entre les gîtes, camping ou refuges, les locations et les hôtels.

Quant aux voyages d'affaires, ils privilégient l'hôtel qui assure 50 % des nuitées.

Des agriculteurs de plus en plus mobiles

Les agriculteurs ne partent en voyage que 3,5 fois par an. C'est deux fois plus qu'il y a douze ans. Par ailleurs, le nombre de jours où ils sont absents de leur exploitation a été multiplié par trois, passant de 4 jours en 1982 à 12 jours en 1994.

Les cadres supérieurs et leur famille sont les plus voyageurs. Les personnes appartenant à ce type de ménage effectuent huit voyages par an et s'absentent de leur domicile 49 jours en moyenne. Ils ont sans doute une résidence secondaire contribuant à cette mobilité.

Les ménages dont la personne de référence est étudiante se distinguent des autres ménages d'inactifs par une plus grande mobilité avec près de 10

voyages en 1994 et environ 69 jours d'absence du domicile. Mais ils vont moins loin que la moyenne des ménages : une fois sur deux, ils partent à moins de 400 kilomètres. Il faut dire que les voyages des étudiants sont, le plus souvent, motivés par des allers-retours entre leur logement et le domicile familial qu'ils ont quitté pour continuer leurs études. Les ménages de retraités effectuent moins de voyages que les actifs de la catégorie sociale à laquelle ils appartenaient mais les cadres et professions intermédiaires en retraite restent les retraités les plus mobiles. Ils sont même plus mobiles que certaines catégories d'actifs (ouvriers, agriculteurs). Les personnes seules de moins de 25 ans, hommes ou femmes, effectuent

en moyenne dix voyages à longue distance par an alors que les personnes seules âgées de 65 ans ou plus n'en effectuent que deux. Mais celles-ci partent en moyenne plus longtemps. Pour les ménages avec enfants, l'arrivée du troisième enfant freine nettement la mobilité. Avec quatre voyages par an, la mobilité des ménages de trois enfants est par ailleurs voisine de celle des familles monoparentales, qui effectuent aussi quatre voyages par an en moyenne. Comme en 1982, la mobilité croît avec le revenu. Dans un ménage dont le revenu annuel en 1994 est inférieur à 75 000 francs, on effectue en moyenne trois voyages par an contre 8,5 dans un ménage ayant un revenu de plus de 480 000 francs.

Les ruraux multiplient les départs et allongent les séjours

Ce sont les habitants d'Île-de-France, et particulièrement ceux de Paris intra-muros, qui voyagent le plus. Toutefois, l'écart observé en 1982 entre une personne vivant à Paris et une personne vivant en zone rurale se réduit. En effet, en 1982, un Parisien faisait en moyenne trois fois plus de voyages qu'une personne résidant en zone rurale. En 1994, l'écart est inférieur à deux. Un Parisien s'absente, en moyenne, 61 jours sur l'année (contre 46 en 1982). En zone rurale, une personne ne s'absente de son domicile que 20 jours par an mais sa durée d'absence a presque triplé par rapport à 1982. Les raisons d'une mobilité plus grande en ville qu'à la campagne sont les mêmes que celles avancées en 1982, à savoir un plus grand besoin d'évasion dû aux conditions de vie des citadins. Si la mobilité en zone rurale a augmenté, c'est d'une part parce que le nombre d'exploitants agricoles a beaucoup diminué, modifiant du même coup la structure de la population, mais aussi par le fait que les agriculteurs eux-mêmes aspirent de plus en plus à découvrir d'autres horizons.

4 Voyages selon le motif, le mode de transport et la distance totale parcourue en 1994

	En %					
	Moins de 400 km	400 à 599 km	600 à 799 km	800 à 1 499 km	1 500 km ou plus	Total
Voyages personnels						
Nombre (en millions)	104,5	46,3	24,0	46,4	34,5	255,7
Voiture	88	84	83	75	53	80
Train	7	8	11	18	14	10
Avion	-	-	1	2	25	4
Autres	5	8	5	5	8	6
Total	100	100	100	100	100	100
Voyages professionnels						
Nombre (en millions)	19,8	7,2	3,8	8,3	6,0	45,1
Voiture	78	69	51	49	25	65
Train	21	27	46	32	15	25
Avion	-	-	2	18	56	8
Autres	1	4	1	1	4	2
Total	100	100	100	100	100	100

Champ : Voyages à plus de 100 km du domicile.
Source : Enquête Transports 1993-1994, Insee

Pour comprendre ces résultats

L'enquête " transports et communications " a été réalisée en 1993-1994 par l'Insee auprès d'un échantillon de 14 200 ménages résidant en France. Cet échantillon a été réparti en huit vagues sur une période allant de mai 1993 à avril 1994 afin de pallier la forte saisonnalité qui affecte la mobilité des ménages.

5 Répartition des nuitées selon le motif principal du voyage et le mode d'hébergement en 1994

	En %						
	Résidence secondaire	Chez des parents, amis	Camping, gîte, refuge...	Location	Hôtel, pension de famille	Hébergement divers ¹	Tous hébergements
Visite à des parents ou amis	1	90	1	-	2	6	100
Vacances, loisirs	20	28	15	15	11	11	100
Sport	6	13	22	21	20	18	100
Autres motifs personnels	2	32	9	10	18	29	100
Tous voyages personnels	13	46	10	10	9	11	100
Nombre de nuitées ² (en millions)	185,6	641,3	145,6	145	126,4	152,1	1 396
Voyages professionnels (%)	3	15	7	5	50	20	100
Nombre de nuitées ² (millions)	2,6	13,3	6,5	4,1	44,4	17,8	88,6

1. Y compris les villages de vacances.

2. Non compris les nuits passées en déplacement.

Champ : Voyages à plus de 100 km du domicile.
Source : Enquête Transports 1993-1994, Insee

L'objectif de cette enquête est d'appréhender la mobilité des ménages et l'usage des moyens de transport tant individuels que collectifs. Elle permet aussi d'analyser les changements de comportements survenus depuis la précédente enquête, réalisée en 1981-1982 auprès de 7 500 ménages.

Comme en 1982, les déplacements d'une personne exerçant sa profession dans un moyen de transport (pilote de ligne, steward, chauffeur routier...) ne font pas partie du champ de l'enquête. Par contre, sont pris en compte les déplacements des personnes dont la profession exige l'emploi fréquent d'un ou plusieurs moyens de transport : VRP par exemple.

Sont étudiés dans cet article les voyages à longue distance que la personne enquêtée a terminés ou effectués au cours des trois mois précédant la visite de l'enquêteur.

Le voyage est défini comme l'ensemble des

parcours effectués par la personne entre le départ et le retour à son domicile. Il est 'à longue distance si la personne enquêtée s'est éloignée à plus de 100 kilomètres de son domicile (soit 80 kilomètres à vol d'oiseau) au cours de son voyage.

Les excursions d'une journée (dans le cas où elles conduisent le voyageur à plus de 100 kilomètres de son domicile) sont bien sûr dans le champ de l'enquête. Cette définition se différencie de celle du " voyage touristique ", utilisée dans les enquêtes de la direction du tourisme, pour lesquelles le voyage doit comporter au moins une nuit passée hors du domicile, sans qu'il y ait de conditions sur la distance à parcourir au cours du voyage.

En 1994, ont été enquêtées les personnes de 6 ans ou plus, résidant en France excluant, de fait, les voyages des enfants de moins de 6 ans. Afin de rendre comparables

les résultats des deux enquêtes, les voyages des enfants de moins de 6 ans ont été retirés des résultats de 1982.

Par ailleurs, et toujours dans le souci de rendre comparables les résultats des deux enquêtes, les voyages effectués à plus de 100 kilomètres du domicile pour rejoindre un lieu de travail fixe et habituel ont été retirés en 1994.

Pour en savoir plus

" Les voyages à longue distance ", Données sociales, édition 1987, Insee.

"Les Français voyagent de plus en plus", Notes de synthèse n° 113, septembre 1997, DAEI/SES - ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 1998

1 an, 60 numéros = 530 F (France) 663 F (Europe) 827 F (Reste du monde)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ F.

Date : _____ Signature

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Paul Champsaur

Rédacteur en chef :

Baudouin Seys

Rédacteurs : F. Magnien,

C. Dulon, A.C. Morin, S. Tagnani

Maquette : Lapiere de Melinville

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 1998